

des Postes et le Conseil du Trésor m'informent comme suit: 1. a) Goose Bay, marié \$65, célibataire \$40; b) Happy Valley, marié \$65, célibataire \$40; c) Labrador City, marié \$35, célibataire \$20; d) Wabush, marié \$35, célibataire \$20.

2. Comme résultat des récentes conventions collectives négociées entre le Conseil du Trésor et les divers agents négociateurs représentant les employés de la fonction publique, la question des paiements aux termes du Règlement sur les postes isolés, a été soumise au Conseil national mixte de la fonction publique qui l'étudiera et fera des recommandations.

QUESTION RELATIVE AUX DEMANDES DE  
REMBOURSEMENT D'ALLOCATION  
D'ASSISTANCE-CHÔMAGE

Question n° 348—**M. Matte:**

1. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1967, quelle a été la moyenne mensuelle du nombre des personnes à l'égard desquelles des demandes de remboursement ont été présentées en vertu de la Loi sur l'assistance-chômage a) au Québec, b) en Ontario?

2. Au cours de la même année, quelle a été la quote-part du gouvernement fédéral à l'égard des remboursements a) au Québec, b) en Ontario et, si le montant versé en Ontario est supérieur au montant versé au Québec, pourquoi en est-il ainsi?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. a) Québec, 317,612; \*b) Ontario, 144,870. \*Les données statistiques ont baissé pendant la dernière partie de l'année en raison du transfert d'une partie du programme général d'assistance au Régime d'assistance publique du Canada.

2. \*a) Québec, \$59,786,898; b) Ontario, \$42,923,298. \*Ce chiffre comprend \$33,286,898 qui ont été payés en vertu de la Loi sur l'assistance-chômage et \$26,500,000 en vertu de la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires).

LA RECRUESCENCE DES ACCIDENTS D'AVIONS

Question n° 349—**M. Nesbitt:**

Comment le ministère des Transports explique-t-il la vive recrudescence des accidents d'avions depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1965 à ce jour?

**L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports):** Le nombre des accidents d'aéronefs a, de fait, diminué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1965 par rapport au nombre des heures de vol, comme l'indiquent les chiffres suivants:

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 1965 et le 31 décembre 1967, le nombre des accidents survenus à des aéronefs immatriculés au Canada a augmenté de 35.6 p. 100. Pendant la même

période, le nombre des heures de vol a augmenté de 46.2 p. 100. Les chiffres de 1968 ne sont pas encore disponibles.

\*LA FLAMME D'OBLITÉRATION AU SUJET DU  
TABAC

Question n° 355—**M. Knowles (Norfolk-Haldimand):**

1. Le ministre des Postes a-t-il permis d'oblitérer les timbres postaux avec le slogan «The safe cigarette is the one you don't light» et dans le cas de l'affirmative, à quand remonte l'autorisation?

2. Le ministre se rend-il compte des conséquences que peut avoir pareil slogan sur l'industrie du tabac, et, dans le cas de l'affirmative, le ministre va-t-il faire supprimer immédiatement ces oblitérations?

**L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question est en deux parties. 1. Oui, en février 1968.

2. Ayant dûment étudié l'affaire, je ne projette pas d'arrêter l'utilisation de cette flamme d'oblitération à l'heure actuelle.

LA CAMPAGNE CONTRE LA CIGARETTE

Question n° 363—**M. Rynard:**

1. Quelle est la somme totale déboursée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social dans sa campagne contre la cigarette?

2. Quelle était la consommation de cigarettes par personne a) au Canada pour l'année 1964 et l'année 1967, b) dans chacune des provinces pour l'année 1964?

**L'hon. John Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. \$582,777.36.

2. a) 1964, 2,113; 1967, 2,393. b) Chiffres non disponibles.

LE COÛT MOYEN DES FRAIS MÉDICAUX

Question n° 364—**M. Rynard:**

Quel a été le coût moyen des frais médicaux par personne a) au Canada pour le mois de janvier 1968, b) dans chacune des provinces annuellement?

**L'hon. John Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** a) Le coût moyen des frais médicaux, par personne, en 1966, année la plus récente pour laquelle nous ayons des statistiques, se chiffre par \$33.45, soit \$2.79 par mois. Considérant certaines observations de base, on croit que cette moyenne, pour janvier 1968, s'établissait à \$3.26.

Le coût, par personne, comporte les paiements effectués aux médecins ayant leur bureau privé, les paiements faits aux médecins salariés et ceux qui sont versés aux résidents et internes principaux des hôpitaux.